

Modifier une saisie Pension Alimentaire sur salaire

Par **sisol**, le **21/07/2019** à **11:30**

Bonjour

Suite à des impayés de P Alimentaire le Jaf a ordonné une saisie sur salaire du pere de mes enfants.

Ma fille etant aujourd'hui majeure la Jaf a ordonné l'arret de sa pension alimentaire et a modifier celle de mon fils encore etudiant.

Qui doit faire appliquer la modification sachant que les 2 parents sont en possession du nouveau jugement ?

Puis laisser faire leur pere directement aupres de son employeur muni du jugement ou le laisser prendre un huissier à ses frais ?

Je ne souhaite pas avoir à regler un huissier moi meme alors qu'il s'agit d'une consequence qui lui appartient !

Merci pour votre eclairage

Bien cordialement

Marie